

Le 26/03/2024

Convocation

Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

Le mardi 02 avril 2024 à 20 heures 30

Salle de réunion de la Mairie

100 route des Charrons

12200 MORLHON LE HAUT

- 1) Présentation et vote des taux de la fiscalité directe locale – fixation des taux d'imposition pour l'année 2024,
- 2) Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus – année 2023,
- 3) Souscription parts sociales - CUMA de MORLHON LE HAUT,
- 4) Présentation et vote des budgets primitifs 2024 :
 - Budget principal,
 - Budget annexe – lotissement Puech Lande/Chanteclair,
- 5) Approbation d'une convention de servitudes entre ENEDIS et la commune de MORLHON LE HAUT,
- 6) Approbation d'une nouvelle convention : Centre Médico Scolaire du secteur de Villefranche de Rouergue,
- 7) Informations et questions diverses.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Maire,
Philippe GUILHEN

